LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PERMA UNIVERSAL-25°

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : PERMA UNIVERSAL -25°.
Nom commercial : LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT -25°C

Type de produit : Liquide.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Liquide pour circuit de refroidissement.
Catégorie de processus : PROC20: Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
Catégorie de produit chimique : PC16: Fluides de transfert de chaleur
Catégorie d'article : Préparation/mélange liquide de substances.
Catégorie de secteur d'utilisation : Liquide pour circuit de refroidissement.
Catégorie de rejet dans l'environnement : ERC2: Mélange et composition de substances dans des préparations dans tout type d'industrie de formulation tels que des peintures, produits à faire soi-même, colles à pigment, combustibles,produits de nettoyage, lubrifiants.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : MINERVA
Rue du 11 novembre
87380 MEUZAC
Tél /Fax : : 05 55 09 97 03 /05 55 09 95 80
Nom et fonction de la personne responsable :
Email : : contact@minerva-oil.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA - Tel : 01 45 42 59 59.

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Classification : SGHO7 et SGH08

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

• **Dangers pour la santé :** Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 (CLP : Acute Tox. 4), H302. Toxicité pour les organes Cibles (exposition répétée) : Catégorie2, H361D. Toxicité pour la reproduction (développement), Catégorie2,H373.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 1272/2008 (CLP) Symbole(s)




SGH07 **SGH08**

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- **Mention d'avertissement** : Attention
- **Mention de danger** : H302 - Nocif en cas d'ingestion.H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Conseils de prudence**

Généraux : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.P102 - Tenir hors de portée des enfants. P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

- **Prévention** : P 2 6 0 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/vapeurs/aérosols. P264 - Se laver … soigneusement après manipulation.
  P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- **Intervention** : P301+P312+P330+P314 - EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
- **Considérations relatives à l'élimination** : P501- Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1 Substance : Non applicable

3.2 Mélange :

Nom de la substance		Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	REACH	Classification
Ethylène-glycol	:	Entre 25 et 50 %	107-21-1	203-473-3	603-027-00-1	01-2119456816-28	Stot Re 2 (H373) Acute Tox. 4 (H302)
2-Ethylhexanoate de Sodium	:	Entre 0,1 et 2 %	19766-89-3	243-283-8	exempt	exempt	Repr. 2 (H361D)

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Repos. En cas de malaise consulter un médecin.
- **Contact avec la peau** : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- **Contact avec les yeux** : Consulter immédiatement un ophtalmologue. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation : Vertiges, maux de tête.

Contact avec la peau : Le produit n'est pas supposé irritant pour la peau. Des réactions de sensibilisation cutanée ne peuvent pas être écartées.

Contact avec les yeux : Malgré l'absence de données, le contact avec les yeux est probablement irritant.

Ingestion : Vomissement, maux de ventre.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Suivre précisément les recommandations médicales obtenues.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

5.1. Moyens d'extinction

Jet d'eau pulvérisée, brouillard d'eau, mousse résistante aux alcools, poudre sèche, CO2.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie, risque de dégagement de gaz toxiques (monoxyde de carbone et oxyde d'azote) et ce en fonction de la température ou de l'apport d'air frais.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Masque respiratoire intégral ou à air comprimé.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les secouristes : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Eviter toute exposition inutile.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Limites d'exposition professionnelle

Données pour l'éthylène Glycol :
Vapeur : VLE = 125 mg/m3 (50 ppm)- (France)
Valeur CMA : 10 ppm (26 mg/m3)

Il n'y a pas lieu de craindre un risque pour le foetus si les valeurs limites d'exposition sont respectées.
Article L 461-1 à L 461-7 de la Sécurité Sociale: déclaration obligatoire d'emploi a la caisse d'Assurance Maladie et à l'inspection du travail.

Tableau des maladies professionnelles : N 84.
Loi du 19 juillet 1976 et décret d'application du 21 septembre 1977, relatifs aux installations classées.

Numéro de la nomenclature susceptible d'être pris en compte : 1510.

Consulter la DRIRE.

Protection individuelle

- Protection respiratoire	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection des mains	: Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Type de gants conseillés : Latex naturel, Caoutchouc Nitrile, PVC, Caoutchouc Butyle.
- Protection de la peau	: Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- Protection des yeux	: Bien que des données spécifiques sur une irritation des yeux ne soient pas disponibles, porter une protection oculaire appropriée aux conditions de travail lors de la manipulation du produit.
- Ingestion	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Hygiène industrielle	: Une extraction locale et une ventilation générale sont toutes deux indispensables afin d'éviter l'accumulation de mélanges de vapeurs ou de poussières inflammables.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. • Aspect

Aspect	: Liquide.
Couleur	: jaune, incolore à la demande.

9.1.b. • Odeur

Odeur	: Aucune donnée disponible

9.1.c. • Seuil olfactif

Non applicable.

9.1.d. • pH

pH	: 8.5

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.e. • Point de fusion / Point de congélation

Point de congélation [°C] : -25°C. +-2°c

9.1.f. • Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C] : 109°C.

9.1.g. • Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : >100°C.

9.1.h. Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible.

9.1.i. • Inflammabilité

Non inflammable.

9.1.j. • Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Données pour l'éthylène glycol
inférieure : 3.2% en vol.
supérieure : 53% en vol.

9.1.k. • Pression de vapeur

Aucune donnée disponible.

9.1.l. • Densité de vapeur

9.1.m. • Densité relative

Densité : 1.068

9.1.n. • Solubilité

Complète dans l'eau.

9.1.o. • Coefficient de partage : n-octanol / eau

Données pour l'éthylène glycol
Log P=-1.36

9.1.p. • Température d'auto-iinflammabilité

Aucune donnée disponible.

9.1.q. • Température de décomposition

Aucune donnée disponible.

9.1.r. • Viscosité

Aucune donnée disponible.

9.1.s. • Propriétés explosives

Aucune donnée disponible.

9.1.t. • Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	:	Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés. Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses.
Propriétés dangereuses	:	Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques	:	Toxicité aiguë, par voie orale.
• Toxicité aiguë	:	Données pour l'ethylène glycol : DL50 par voie orale sur le rat : 5 840 mg/kg. Données pour l'ethylène glycol : DL50 par voie cutanée sur le lapin : 19 350 mg/kg.
• Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Action sur peau/lapin : non irritant. Irritation sur muqueuses/lapin : faiblement irritant.
• Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Aucune donnée disponible.
• Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Aucune donnée disponible.
• Mutagénicité sur les cellules germinales	:	L'éthylène glycol présente des effets tératogènes sur les souris et les rats en cas d'absorption par voie orale.
• Cancérogénicité	:	L'éthylène glycol présente des effets tératogènes sur les souris et les rats en cas d'absorption par voie orale.
• Toxicité pour la reproduction	:	L'éthylène glycol présente des effets tératogènes sur les souris et les rats en cas d'absorption par voie orale.
• Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	:	L'éthylène glycol présente des effets tératogènes sur les souris et les rats en cas d'absorption par voie orale.
• Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	:	Aucune donnée disponible.
• Danger par aspiration	:	Aucune donnée disponible.

SECTION 12 Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Aucune donnée disponible.

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Données relatives à l'éthylène glycol :
Biodégradabilité : bonne dégradabilité.
Selon les données actuelles et en condition d'utilisation normale, l'éthylène glycol n'occasionne pas de perturbation dans les stations d'épuration.
Toxicité sur les bactéries.
Concentration limite toxicologique : Pseudomonas putida > 10 000 mg/l
Toxicité sur les poissons :
CL50 - Leuciscus idus > 10 000 mg/l.
L'éthylène glycol est en général une substance non dangereuse pour l'eau.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Transport non réglementé.

14.1. Numéro ONU

No ONU : Non réglementé.
Etiquetage : Non réglementé.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

- Désignation officielle de transport : Pas de désignation officielle de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

• Transport terrestre - ADR/RID : Non réglementé.
• Transport par mer - IMO-IMDG : Non réglementé.
• Transport aérien - ICAO/IATA : Non réglementé.

14.4. Groupe d'emballage

Transport terrestre - ADR/RID : Non réglementé.
Transport par mer - IMO-IMDG : Non réglementé.
Transport aérien - ICAO/IATA : Non réglementé.

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

14.5. Dangers pour l'environnement

- IMDG-Pollution marine : Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

Informations complémentaires : Aucun(e).

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Pas de données disponibles

SECTION 16 Autres informations

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger : SGHO7 SGH08

• Mention d'avertissement : Attention

• Mention de danger : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

• Conseils de prudence

Révision : 2 **Date d'impression** : 01/02//2016

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 453/2010.
Réalisation : Analytics Consulting - Service Réglementaire www.analytics-consulting.fr
DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicable.